

La ligne H passe au contrôle antifraude massif



Ermont, ce jeudi. Quarante contrôleurs SNCF et une vingtaine d'agents de la sûreté ferroviaire ont contrôlé entièrement plusieurs rames de la ligne H. **LP/T.C.**

Série 8/9. Quelque 290 000 voyageurs empruntent chaque jour la ligne H qui traverse le Val-d'Oise jusqu'à la gare du Nord à Paris. Quotidien d'un chef de gare, chantiers nocturnes, entretien des rames... Nous vous proposons de découvrir les coulisses de la ligne.

On a rarement vu autant de contrôleurs de la SNCF à Ermont-Eaubonne. Cette gare était le point de départ d'une opération de lutte antifraude qui a eu lieu ce jeudi sur la ligne H jusqu'à la gare d'Epinais (Seine-Saint-Denis). Dix équipes de quatre contrôleurs épaulés par six équipes de la sûreté ferroviaire (dit la Suge), soit une soixantaine d'agents ont contrôlé plusieurs rames dans leur intégralité. Une première sur la ligne H, dont le taux de fraude se situe à 8,6 % des voyageurs, ce qui en fait la 10^e ligne la plus soumise à la fraude sur 14.

13 h 46, le transilien arrive à quai. Les agents qui se sont déployés tout le long de la rame montent dans le wagon qui leur a été attribué et commencent aussitôt à demander les titres de transport. « Là, il faut aller vite », indique Jean-Philippe, l'un des contrôleurs. Deux stations plus tard, les agents descendent. Tous les voyageurs ont été contrôlés. « C'est très bien, estime Sivia, une voyageuse qui vient de tendre son ticket. Pour avoir des trains, il faut bien payer. »

Cette technique n'a été mise en place qu'une seule fois, jusqu'à présent : sur la ligne B. « Ça mobilise beaucoup de monde, mais ça a bien fonctionné », estime Mourad responsable des groupes de contrôles sur le réseau Paris-Nord. L'objectif : frapper les esprits. « On est sur un programme pour améliorer la tranquillité des voyageurs, ajoute Michel Cuisinier, référent sûreté et lutte antifraude. La fraude n'est pas forcément une gêne très forte mais ça s'accompagne souvent d'incivilités : bagarres, bousculades, musique forte, etc. »,



LP/T.C.

Sur le quai, les contrôles continuent. « Soit vous donnez un document d'identité, soit vous payez 50 € immédiatement, soit on appelle la police, c'est vous qui choisissez », annonce la contrôleuse. Le jeune homme toise les agents, en leur répondant par monosyllabe. Il finit par présenter une pièce d'identité. Il devra s'acquitter des frais de dossier en plus de son amende soit 100 €. À côté de lui, Samia en infraction elle aussi, est plus coopérative. « 85 € à payer c'est énervant », soupire-t-elle. En difficultés financières, elle n'a pas pu recharger son passe Navigo, et a pris un ticket tarif réduit. Les agents remontent dans le train suivant et reprennent les contrôles.

« Insiste pas frère, je suis à bout », lâche un jeune homme qui est en train de se faire verbaliser sur un autre quai. Déjà verbalisé le matin, il va devoir payer une deuxième amende. Le contrôleur aurait pu être indulgent s'il lui avait présenté le récépissé du premier PV, mais il ne l'a plus. « Les gens souvent le jettent dans un mouvement de colère », indique ce dernier.

En deux heures, les agents ont dressé 192 PV et encaissé 2 105 € d'amende. Ces contrôles massifs sont amenés à se multiplier.



L.P.T.C.

leparisien.fr

Thibault Chaffotte